

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME 1

<i>Préface de l'édition originale</i>	VII
<i>Avant-propos</i>	IX
<i>À propos des auteurs</i>	XI
TABLE DES ARRÊTS.....	TA / 1
CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS	C / 1

PARTIE I

LE CADRE ANALYTIQUE ET LES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'INTERPRÉTATION DE LA CHARTE

Chapitre 1- Le cadre analytique	I / 1-1
A. Considérations générales.....	I / 1-1
B. La recherche de l'objet du droit ou de la liberté	I / 1-2
C. La méthode contextuelle : les contextes linguistique, historique, philosophique et autres	I / 1-3
D. La détermination de l'objet ou de l'effet de l'action gouvernementale en regard de la portée du droit ou de la liberté	I / 1-8
1. La méthode d'examen.....	I / 1-8
2. L'objet et l'effet	I / 1-12
E. L'analyse distincte de la restriction d'un droit ou d'une liberté et de sa justification.....	I / 1-15
F. Les droits imposant au gouvernement une obligation positive	I / 1-18

Chapitre 2- Les principes généraux d'interprétation	I / 2-1
A. L'interprétation large et généreuse	I / 2-1
1. Le principe de l'interprétation libérale	I / 2-1
2. La finalité de la Charte	I / 2-8
3. Le caractère évolutif et la règle du précédent (la règle du <i>stare decisis</i> horizontal et vertical)	I / 2-16
4. Les articles 1 et 33	I / 2-30
5. Le mandat constitutionnel de la Cour suprême et les rapports entre les tribunaux et le législateur	I / 2-32
6. Les limites à l'interprétation large et libérale	I / 2-63
a) <i>Considérations générales</i>	I / 2-63
b) <i>L'expérience antérieure</i>	I / 2-66
c) <i>La banalisation des droits et libertés</i>	I / 2-67
d) <i>Les droits linguistiques</i>	I / 2-68
e) <i>Les relations avec les autres États</i>	I / 2-78
f) <i>La conciliation entre des droits opposés</i>	I / 2-81
g) <i>Les effets bénéfiques et préjudiciables en cas de conflit entre deux droits</i>	I / 2-83
B. La présomption de constitutionnalité	I / 2-86
C. Les principes d'interprétation énoncés à certaines dispositions de la Charte	I / 2-100
1. Le maintien des droits et libertés des autochtones (article 25)	I / 2-100
2. Le maintien des autres droits et libertés (article 26)	I / 2-108
3. Le maintien du patrimoine multiculturel (article 27)	I / 2-109
4. L'égalité des deux sexes (article 28)	I / 2-114
5. Le maintien des droits relatifs à certaines écoles (article 29)	I / 2-116
6. L'application de la Charte aux Territoires (article 30)	I / 2-120
7. Le non-élargissement des compétences législatives (article 31)	I / 2-120
D. Le rapport entre la Charte et les autres documents constitutionnels canadiens	I / 2-120

TABLE DES MATIÈRES

E. Les valeurs de la Charte dans un contexte interprétatif.....	I / 2-142
F. Les principes constitutionnels non-écrits	I / 2-152
Chapitre 3- Les sources d'interprétation	I / 3-1
A. Considérations générales.....	I / 3-1
B. La formulation du texte	I / 3-2
1. Les éléments de texte.....	I / 3-2
2. Le préambule : la primauté du droit et la suprématie de Dieu.....	I / 3-6
3. Les notes marginales.....	I / 3-17
4. Les rubriques	I / 3-18
5. Les versions anglaise et française	I / 3-21
C. La structure de la Charte.....	I / 3-29
D. Les sources extrinsèques	I / 3-35
1. Les débats législatifs	I / 3-35
2. La jurisprudence et le droit antérieurs à la Charte (la <i>Déclaration canadienne des droits</i> , le préambule de la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i>).....	I / 3-44
3. La jurisprudence et le droit des autres juridictions.....	I / 3-48
a) <i>La jurisprudence et le droit américain</i>	I / 3-48
b) <i>La jurisprudence et le droit des autres pays de common law</i>	I / 3-63
c) <i>La jurisprudence et le droit européen</i>	I / 3-66
d) <i>La jurisprudence internationale et le droit international</i>	I / 3-71
Chapitre 4- La Charte et les lois relatives aux droits et libertés de la personne.....	I / 4-1

PARTIE II

LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LA PREUVE ET LA PROCÉDURE

Chapitre 1- Le fardeau de démontrer une restriction à un droit ou à une liberté.....	II / 1-1
A. Le fardeau de preuve.....	II / 1-1

B. Le lien de causalité entre l'action gouvernementale et la restriction du droit ou de la liberté	II / 1-4
Chapitre 2- Le fardeau de justifier une restriction à un droit ou à une liberté en vertu de l'article premier de la Charte.....	II / 2-1
Chapitre 3- Les types de preuve admissible et leur valeur probante ainsi que la connaissance d'office	II / 3-1
Chapitre 4- L'intérêt.....	II / 4-1
A. L'intérêt pour agir dans le cadre d'une défense à une accusation pénale et dans certaines poursuites civiles	II / 4-1
B. L'intérêt pour invoquer une garantie de la Charte.....	II / 4-10
C. L'intérêt pour agir dans l'intérêt public	II / 4-19
D. L'intérêt d'un tiers pour intervenir.....	II / 4-45
Chapitre 5- La renonciation à un droit ou à une liberté : le principe général.....	II / 5-1
Chapitre 6- L'importance du cadre factuel	II / 6-1
Chapitre 7- Le caractère académique du litige et la retenue judiciaire.....	II / 7-1
Chapitre 8- La formulation de questions constitutionnelles et le rôle des procureurs généraux	II / 8-1
Chapitre 9- L'erreur de compétence	II / 9-1
Chapitre 10- L'appel : le rôle du tribunal, du procureur général et la possibilité d'un appel	II / 10-1
Chapitre 11- L'injonction interlocutoire et la suspension d'instance	II / 11-1
Chapitre 12- Le droit de bénéficier d'un jugement subséquent lorsqu'une affaire est toujours « en cours »	II / 12-1
Chapitre 13- La contestation incidente des ordonnances judiciaires et administratives	II / 13-1

PARTIE III
LE DOMAINE D'APPLICATION DE LA CHARTE :
LES ARTICLES 32 ET 33

Chapitre 1- L'application de la Charte au Parlement, aux législatures et aux gouvernements (article 32)	III / 1-1
A. Considérations générales.....	III / 1-1
B. Le Parlement, les législatures, l'action législative et l'exercice de pouvoirs discrétionnaires attribués par des textes de lois.....	III / 1-5
1. Les décisions administratives de nature discrétionnaire.....	III / 1-22
C. Les gouvernements et l'action gouvernementale.....	III / 1-35
1. Les critères servant à déterminer si des entités font partie du gouvernement ou exercent des fonctions de nature gouvernementale.....	III / 1-39
1.1 Les entités privées mettant en œuvre des politiques gouvernementales.....	III / 1-50
2. Quelques cas concrets.....	III / 1-54
a) <i>Les hôpitaux</i>	III / 1-54
b) <i>Les écoles</i>	III / 1-57
c) <i>Les universités</i>	III / 1-59
d) <i>Les municipalités</i>	III / 1-61
e) <i>La police et les gardes de sécurité</i>	III / 1-63
f) <i>Les services de transport</i>	III / 1-66
3. L'action contractuelle du gouvernement.....	III / 1-68
D. L'action judiciaire et les rapports entre particuliers : la common law et le droit civil.....	III / 1-69
1. Considérations générales.....	III / 1-69
2. La doctrine des pouvoirs accessoires	III / 1-98
E. Les pouvoirs de prérogatives.....	III / 1-104
F. Certaines situations d'exception	III / 1-109
1. Les activités des gouvernements étrangers.....	III / 1-109

2. Les personnes à l'extérieur du pays et les réfugiés	III / 1-120
3. Le caractère non rétroactif de la Charte	III / 1-137
4. L'entrée en vigueur le 17 avril 1985 de l'article 15	III / 1-146
G. Les omissions du législateur	III / 1-149
Chapitre 2- La disposition dérogatoire (article 33)	III / 2-1
A. L'objet de la disposition dérogatoire	III / 2-1
B. La portée de la disposition dérogatoire	III / 2-7
1. Les conditions de forme d'utilisation de la disposition dérogatoire	III / 2-7
2. La durée de la disposition dérogatoire	III / 2-8
3. Le caractère non rétroactif de la disposition dérogatoire	III / 2-9

PARTIE IV

LA GARANTIE DES DROITS ET LIBERTÉS ET LES RESTRICTIONS PERMISES : L'ARTICLE PREMIER

Chapitre 1- La garantie générale des droits et libertés et les restrictions permises (article premier)	IV / 1-1
A. Considérations générales.....	IV / 1-1
B. La réaffirmation des droits et libertés.....	IV / 1-5
C. Le champ d'application de l'article premier	IV / 1-5
1. L'application de principe de l'article premier à tous les droits et libertés énoncés dans la Charte.....	IV / 1-5
2. L'apparente distinction entre la négation et la restriction à un droit ou à une liberté	IV / 1-7
3. L'article premier et les règles de common law	IV / 1-11
D. La notion de société libre et démocratique.....	IV / 1-18
Chapitre 2- La notion de règle de droit à l'article premier	IV / 2-1
A. La définition d'une règle de droit : la loi, ce qui en découle nécessairement et la common law	IV / 2-1
B. L'exercice d'un pouvoir discrétionnaire autorisé par la loi	IV / 2-12

TABLE DES MATIÈRES

C. La nullité pour imprécision..... IV / 2-26

Chapitre 3- Le fardeau de justifier une restriction IV / 3-1

A. La partie à qui incombe le fardeau..... IV / 3-1

B. La nature du fardeau IV / 3-5

C. Le type de preuve admissible et la connaissance judiciaire de
certains faits IV / 3-11

Chapitre 4- Le processus de pondération du droit..... IV / 4-1

A. La nature du processus de pondération du droit IV / 4-1

B. L'importance et l'urgence de l'objectif législatif poursuivi IV / 4-11

1. Considérations générales..... IV / 4-11

2. Les objectifs législatifs reconnus comme suffisamment
importants..... IV / 4-24

3. Les objectifs législatifs ne présentant pas un caractère
suffisamment important IV / 4-72

C. Le test de la proportionnalité IV / 4-83

1. Le lien rationnel entre la fin et les moyens IV / 4-83

2. L'atteinte de la fin par les moyens les moins dommageables..... IV / 4-120

3. La proportionnalité des moyens en regard de la fin
recherchée et les effets préjudiciables par rapport
aux effets bénéfiques IV / 4-180

D. Les aménagements à l'application du test IV / 4-211

1. L'application souple dans certaines circonstances IV / 4-211

2. L'application rigoureuse dans certaines circonstances..... IV / 4-243

3. L'application du test dans le contexte d'une décision
administrative en matière contentieuse IV / 4-252

VOLUME 2

Table des matières VII

PARTIE V
LES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Chapitre 1- La liberté de conscience et de religion (alinéa 2a)).....	V / 1-1
A. L'objet de la garantie.....	V / 1-1
B. La portée de la garantie.....	V / 1-6
1. Les organisations religieuses	V / 1-55
C. Le rapport entre la garantie et les droits confessionnels consacrés par la Constitution (art. 93 de la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i> et art. 29 de la Charte).....	V / 1-63
D. La neutralité de l'État.....	V / 1-65
1. Les représentants de l'État	V / 1-78
2. Les pratiques traditionnelles patrimoniales.....	V / 1-80
E. Le processus d'analyse	V / 1-81
Chapitre 2- La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression (alinéa 2b))	V / 2-1
A. L'objet et la portée de la garantie.....	V / 2-1
B. La possibilité pour une personne morale d'invoquer cette garantie.....	V / 2-32
C. Les formes d'expression protégées	V / 2-34
1. L'expression politique	V / 2-34
2. L'expression commerciale et la contre-publicité	V / 2-53
3. L'expression artistique	V / 2-58
3.1 L'affichage et les autres modes de diffusion de messages	V / 2-61
4. Le choix de la langue d'expression.....	V / 2-61
5. Le droit de ne rien dire	V / 2-63
6. Le droit d'utiliser des lieux publics à des fins d'expression.....	V / 2-65
7. Le piquetage et la distribution de tracts dans le domaine du travail	V / 2-78
8. La propagande haineuse, les fausses déclarations et les déclarations diffamatoires	V / 2-89

TABLE DES MATIÈRES

8.1 L'expression sexuellement explicite	V / 2-98
8.2 Les communications en lien avec une infraction.....	V / 2-110
9. Une exception : la violence	V / 2-111
10. La publicité des procédures judiciaires.....	V / 2-119
11. Le droit d'accès à certains documents	V / 2.141
D. Le processus d'analyse	V / 2-154
1. Le contenu expressif de l'activité	V / 2-159
1.1 Le caractère positif ou négatif du droit revendiqué et le cadre d'analyse applicable.....	V / 2-166
2. L'objet et l'effet de l'action gouvernementale en regard du contenu expressif de l'activité	V / 2-169
3. Le rapport avec l'article premier	V / 2-175
Chapitre 3- La liberté de presse et des autres moyens de communication (alinéa 2b)).....	V / 3-1
A. L'objet de la garantie.....	V / 3-1
B. La portée de la garantie	V / 3-6
C. Les relations avec les autres dispositions de la Charte	V / 3-19
1. Le droit à un procès public et équitable	V / 3-19
2. La protection contre les perquisitions ou saisies abusives	V / 3-26
D. La liberté de presse et le droit à la sauvegarde de la réputation	V / 3-28
E. La liberté de presse et la publicité des procédures judiciaires	V / 3-42
E.1 La liberté de presse et la protection des sources	V / 3-47
F. Le rapport avec l'article premier	V / 3-49
Chapitre 4- La liberté de réunion pacifique (alinéa 2c)).....	V / 4-1
Chapitre 5- La liberté d'association (alinéa 2d)).....	V / 5-1
A. L'objet et la portée de la garantie.....	V / 5-1
1. Considérations générales.....	V / 5-1
2. Le caractère individuel de la garantie.....	V / 5-21
3. Le caractère collectif de la garantie.....	V / 5-22

4. Le droit de constituer des organisations, d'y appartenir, de les maintenir et de participer à leurs activités.....V / 5-28
5. Le droit de ne pas s'associerV / 5-31
6. Le droit de grève et le droit de négocier.....V / 5-38
 - a) *Le droit à un processus véritable de négociation collective*V / 5-65
 - b) *Les caractéristiques essentielles d'un processus véritable de négociation collective*.....V / 5-70
7. Les formes d'association violentesV / 5-75
8. La responsabilité de l'État au regard de la liberté d'associationV / 5-76
9. La liberté d'association et le droit à l'égalité.....V / 5-83

PARTIE VI

LES DROITS DÉMOCRATIQUES

- Chapitre 1- Les droits démocratiques des citoyens : le droit de vote et le droit d'éligibilité (article 3)**..... VI / 1-1
- A. L'objet et la portée de la garantie..... VI / 1-1
- Chapitre 2- Le mandat maximal de la Chambre des communes et des assemblées législatives et les séances annuelles du Parlement et des législatures (articles 4 et 5)**..... VI / 2-1

PARTIE VII

LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT

- Chapitre 1- La liberté de circulation (paragraphe 6(1))**VII / 1-1
- A. Considérations générales.....VII / 1-1
- B. L'objet et la portée de la liberté de circulation : le droit d'un citoyen canadien de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortirVII / 1-2
- Chapitre 2- La liberté d'établissement (paragraphe 6(2) à (4))**VII / 2-1
- A. Considérations générales.....VII / 2-1
- B. L'objet et la portée de la liberté d'établissementVII / 2-1
1. Le droit de se déplacer et d'établir sa résidence dans toute province.....VII / 2-3

TABLE DES MATIÈRES

2. Le droit de gagner sa vie dans toute province	VII / 2-4
C. Le rapport de la liberté d'établissement avec le paragraphe 6(3) et l'article premier	VII / 2-12

PARTIE VIII

**LES GARANTIES JURIDIQUES
(Première partie)**

Chapitre 1- Le droit de chacun à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne (article 7)	VIII / 1-1
A. L'intérêt pour invoquer la garantie	VIII / 1-1
1. Les personnes physiques et les corporations.....	VIII / 1-1
2. Les exceptions.....	VIII / 1-5
B. Le processus d'analyse de la garantie	VIII / 1-6
1. La méthode d'analyse.....	VIII / 1-6
2. Les intérêts protégés : la vie, la liberté et la sécurité.....	VIII / 1-9
a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 1-9
b) <i>La propriété et les droits socio-économiques</i>	VIII / 1-29
3. Le modificatif aux intérêts protégés : les principes de justice fondamentale	VIII / 1-32
4. Le rapport entre l'article 7 et les autres garanties de la Charte	VIII / 1-55
a) <i>Les garanties juridiques</i>	VIII / 1-55
b) <i>Les autres droits</i>	VIII / 1-69
5. L'importance du contexte dans le processus d'analyse de l'article 7	VIII / 1-72
6. Le rapport avec l'article premier de la Charte.....	VIII / 1-78
C. La portée du droit à la vie	VIII / 1-93
D. La portée du droit à la liberté.....	VIII / 1-95
1. Considérations générales.....	VIII / 1-95
2. La liberté physique.....	VIII / 1-112
3. La liberté de mouvement et de circulation.....	VIII / 1-122

4.	La liberté de commerce	VIII / 1-126
5.	La liberté d'exercer une profession	VIII / 1-127
6.	Les droits des parents relativement à leurs enfants.....	VIII / 1-129
7.	La contrainte à témoigner et l'utilisation de déclarations	VIII / 1-136
8.	Le droit à la protection de la vie privée	VIII / 1-139
9.	Le droit de faire des choix fondamentaux d'ordre médical	VIII / 1-155
E.	La portée du droit à la sécurité	VIII / 1-157
1.	Considérations générales.....	VIII / 1-157
2.	La sécurité physique.....	VIII / 1-165
3.	La sécurité psychologique.....	VIII / 1-173
F.	Les principes de justice fondamentale.....	VIII / 1-186
1.	Éléments préliminaires	VIII / 1-186
a)	<i>L'évaluation de la gamme des intérêts individuels et collectifs en cause</i>	VIII / 1-186
b)	<i>Le caractère substantif et procédural</i>	VIII / 1-201
2.	Les règles de justice naturelle, l'obligation d'agir équitablement, le droit à une procédure équitable et au maintien de l'intégrité du processus judiciaire	VIII / 1-204
2.1	Le droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial	VIII / 1-294
a)	<i>Considérations générales</i>	VIII / 1-294
b)	<i>L'impartialité institutionnelle</i>	VIII / 1-300
c)	<i>L'impartialité individuelle</i>	VIII / 1-303
3.	L'imprécision et la portée excessive.....	VIII / 1-305
4.	Le principe interdisant l'auto-incrimination.....	VIII / 1-378
5.	Le droit au silence et la règle des confessions	VIII / 1-436
6.	Le droit à une défense pleine et entière.....	VIII / 1-482
a)	<i>Considérations générales</i>	VIII / 1-482
a.1)	<i>Le droit de contre-interroger</i>	VIII / 1-495

TABLE DES MATIÈRES

b) <i>Le droit d'être maître de sa défense</i>	VIII / 1-511
c) <i>Le droit de savoir de quoi on est accusé et de connaître la preuve complète qui pèse contre soi</i>	VIII / 1-517
d) <i>Le droit d'avoir accès à la preuve pertinente</i>	VIII / 1-525
7. L'arbitraire, les motifs impropres et la discrimination	VIII / 1-605
8. L'intention coupable en matière pénale.....	VIII / 1-627
a) <i>Le degré de mens rea</i>	VIII / 1-627
b) <i>La responsabilité stricte et la responsabilité absolue</i>	VIII / 1-664
c) <i>L'aliénation mentale et l'automatisme</i>	VIII / 1-670
d) <i>L'intoxication</i>	VIII / 1-676
e) <i>La responsabilité du fait d'autrui</i>	VIII / 1-686
f) <i>La contrainte et la nécessité</i>	VIII / 1-687
9. L'injustice violant la conscience collective notamment dans le cadre de l'extradition	VIII / 1-694
10. Les règles de justice fondamentale et la peine.....	VIII / 1-726
11. La justice fondamentale et le droit à l'égalité	VIII / 1-736
12. La présomption d'innocence	VIII / 1-736
13. La protection contre la double incrimination	VIII / 1-742
14. Le secret professionnel et le devoir de l'avocat de se dévouer à la cause de ses clients	VIII / 1-743
15. La disproportion exagérée des mesures prises pour réaliser un objectif légitime	VIII / 1-753
16. Le traitement particulier des adolescents et la présomption de culpabilité morale moins élevée d'un adolescent.....	VIII / 1-764
17. L'obligation du ministère public d'établir hors de tout doute raisonnable les facteurs aggravants	VIII / 1-770
18. L'indépendance de la poursuite : les fins illégitimes et les motifs purement partisans	VIII / 1-771

VOLUME 3

<i>Table des matières</i>	III
---------------------------------	-----

PARTIE VIII
LES GARANTIES JURIDIQUES
(Deuxième partie)

Chapitre 2- La protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives (article 8)	VIII / 2-1
A. L'objet de la garantie.....	VIII / 2-1
B. Les bénéficiaires de la garantie et l'attente raisonnable de vie privée	VIII / 2-10
C. Les types d'ingérence visés par la garantie.....	VIII / 2-36
1. Considérations générales.....	VIII / 2-36
2. La notion de fouille.....	VIII / 2-65
3. La notion de perquisition	VIII / 2-69
4. La notion de saisie.....	VIII / 2-72
D. L'exigence d'une ingérence significative dans la vie privée	VIII / 2-81
E. Le caractère raisonnable ou abusif d'une fouille, d'une perquisition ou d'une saisie	VIII / 2-88
1. Le critère de raisonabilité : l'évaluation relative des intérêts étatiques face aux intérêts des particuliers.....	VIII / 2-88
2. La légalité de l'intrusion, le caractère raisonnable de la loi l'autorisant et le caractère raisonnable du déroulement de cette intrusion.....	VIII / 2-94
3. Les divers intérêts étatiques.....	VIII / 2-106
4. Les divers intérêts des particuliers relativement à la vie privée	VIII / 2-109
a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 2-109
b) <i>La demeure</i>	VIII / 2-114
c) <i>Les locaux commerciaux et ceux des médias</i>	VIII / 2-123
d) <i>Les écrits et les dossiers concernant une personne, les ordinateurs et les téléphones cellulaires</i>	VIII / 2-126
e) <i>Les moyens de transport</i>	VIII / 2-156
f) <i>La surveillance électronique</i>	VIII / 2-160

TABLE DES MATIÈRES

g) <i>Les prisons</i>	VIII / 2-193
h) <i>Les douanes</i>	VIII / 2-194
i) <i>Les écoles</i>	VIII / 2-199
j) <i>La fouille accessoire à une arrestation</i>	VIII / 2-202
k) <i>La transmission de renseignements à l'intérieur de l'administration publique</i>	VIII / 2-226
l) <i>La théorie des objets bien en vue</i>	VIII / 2-228
m) <i>Le secret professionnel</i>	VIII / 2-229
n) <i>La fouille de sécurité dont la fouille accessoire à une détention</i>	VIII / 2-251
o) <i>La fouille à l'aide d'un chien renifleur</i>	VIII / 2-260
p) <i>Les sacs d'ordures</i>	VIII / 2-264
q) <i>Les tests de dépistage d'alcool et de drogue</i>	VIII / 2-266
5. Les divers intérêts des particuliers relativement à la dignité humaine, à l'intégrité de sa personne, à la protection contre l'auto-incrimination et à la jouissance paisible de ses biens	VIII / 2-269
F. Les exigences spécifiques découlant du critère de raisonabilité.....	VIII / 2-283
1. Considérations générales.....	VIII / 2-283
2. L'autorisation préalable d'un arbitre neutre et impartial	VIII / 2-294
3. L'existence de motifs raisonnables établis sous serment de croire qu'une infraction a été commise et que des éléments de preuve se trouvent à l'endroit visé par la perquisition ou la fouille.....	VIII / 2-311
4. L'exigence que les seuls documents dont la saisie est autorisée soient ceux se rapportant à l'infraction faisant l'objet de l'enquête	VIII / 2-330
G. L'application particulière du critère de raisonabilité en matière réglementaire.....	VIII / 2-331
1. La nécessité d'appliquer avec souplesse le critère de raisonabilité	VIII / 2-331
2. Les facteurs à prendre en considération.....	VIII / 2-343
H. Le consentement à une intrusion.....	VIII / 2-364

I. Les règles pour contester une fouille, une perquisition ou une saisie	VIII / 2-375
J. La protection complémentaire des alinéas 2 <i>b</i>) et 10 <i>b</i>).....	VIII / 2-401
K. Le rapport avec l'article premier	VIII / 2-408
L. La norme des soupçons raisonnables.....	VIII / 2-411
M. L'urgence de la situation	VIII / 2-423
Chapitre 3- La protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraires (article 9)	VIII / 3-1
A. Les notions de détention et d'emprisonnement.....	VIII / 3-1
B. Le caractère arbitraire de la détention ou de l'emprisonnement	VIII / 3-10
Chapitre 4- Les droits de la personne détenue ou emprisonnée (article 10)	VIII / 4-1
A. Les notions de détention et d'emprisonnement.....	VIII / 4-1
B. Le droit d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de sa détention (alinéa 10 <i>a</i>).....	VIII / 4-20
1. L'objet de la garantie.....	VIII / 4-20
2. Le devoir d'informer en fonction du contexte	VIII / 4-21
C. Le droit à l'assistance d'un avocat (alinéa 10 <i>b</i>)	VIII / 4-24
1. L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 4-24
1.1 Le devoir d'information	VIII / 4-40
2. Le devoir de donner, sans délai, au détenu une possibilité raisonnable d'exercer son droit à l'assistance d'un avocat	VIII / 4-47
3. Le devoir de s'abstenir d'obtenir des éléments de preuve	VIII / 4-56
4. Le devoir de renouveler, dans certaines circonstances, la mise en garde au sujet du droit à l'assistance d'un avocat	VIII / 4-57
5. L'importance du contexte en regard de la portée du droit à l'assistance d'un avocat	VIII / 4-70
<i>a) La diligence du détenu à exercer son droit</i>	VIII / 4-70
<i>b) La renonciation au droit</i>	VIII / 4-74
<i>c) Les situations d'urgence</i>	VIII / 4-85

TABLE DES MATIÈRES

6. La garantie complémentaire de l'alinéa 10a)	VIII / 4-87
7. Le rapport avec l'article premier	VIII / 4-87
D. Le droit de faire contrôler la légalité de sa détention par voie d' <i>habeas corpus</i> (alinéa 10c)).....	VIII / 4-91
Chapitre 5- Les droits de l'inculpé (article 11)	VIII / 5-1
A. La notion d'inculpé	VIII / 5-1
1. La capacité d'une personne morale de se prévaloir de certains droits accordés à l'inculpé	VIII / 5-1
2. La portée des termes « tout inculpé ».....	VIII / 5-1
3. Le critère de la nature pénale et le critère des conséquences pénales d'une infraction	VIII / 5-9
B. Le droit d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise reprochée (alinéa 11a))	VIII / 5-28
C. Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable (alinéa 11b))	VIII / 5-30
1. L'objet du droit	VIII / 5-30
2. La capacité d'une personne morale de se prévaloir de cette garantie.....	VIII / 5-35
3. Le tribunal compétent	VIII / 5-36
4. La notion de délai raisonnable.....	VIII / 5-38
a) <i>Les délais antérieur et postérieur à l'inculpation</i>	VIII / 5-38
a.1) <i>Le délai de détermination de la peine</i>	VIII / 5-41
b) <i>Le délai découlant d'une procédure d'appel</i>	VIII / 5-44
c) <i>Le délai imputable à un tribunal</i>	VIII / 5-48
d) <i>Le fardeau de la preuve</i>	VIII / 5-53
5. Les facteurs à considérer dans le calcul des délais (jurisprudence antérieure à l'arrêt <i>Jordan</i> rendu en 2016).....	VIII / 5-54
a) <i>Le cadre analytique</i>	VIII / 5-54
b) <i>La longueur du délai</i>	VIII / 5-55
c) <i>La renonciation</i>	VIII / 5-60
d) <i>Les raisons du délai</i>	VIII / 5-64

e)	<i>Le préjudice subi par l'accusé</i>	VIII / 5-77
6.	Le cadre analytique pour procéder à l'examen requis (jurisprudence depuis l'arrêt <i>Jordan</i> rendu en 2016)	VIII / 5-84
a)	<i>Les lacunes du cadre d'analyse établi dans l'arrêt Morin</i>	VIII / 5-84
b)	<i>Le cadre d'analyse</i>	VIII / 5-86
c)	<i>Le plafond présumé</i>	VIII / 5-92
d)	<i>La prise en compte du délai imputable à la défense</i>	VIII / 5-94
d.1)	<i>La renonciation</i>	VIII / 5-96
d.2)	<i>Le délai causé par la conduite de la défense</i>	VIII / 5-97
e)	<i>Le fardeau du ministère public de réfuter la présomption du caractère déraisonnable du délai lorsque le plafond est dépassé : les circonstances exceptionnelles</i>	VIII / 5-102
f)	<i>Le fardeau de la défense de faire la preuve que le délai est déraisonnable lorsque le plafond n'est pas dépassé</i>	VIII / 5-111
f.1)	<i>La situation particulière des adolescents</i>	VIII / 5-115
f.2)	<i>Le contexte lorsqu'un nouveau procès est ordonné</i>	VIII / 5-120
g)	<i>La mesure transitoire pour les affaires déjà en cours</i>	VIII / 5-122
h)	<i>Le rôle de toutes les personnes associées au système de justice criminelle dans la réduction des délais</i>	VIII / 5-133
7.	La réparation en cas de violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable	VIII / 5-135
D.	Le droit de ne pas être contraint de témoigner contre soi-même (alinéa 11c).....	VIII / 5-138
1.	L'objet et la portée de la protection	VIII / 5-138
2.	La notion de témoignage	VIII / 5-146
3.	L'incapacité d'une personne morale à se prévaloir de ce droit	VIII / 5-147
4.	La protection complémentaire des articles 7 et 13	VIII / 5-149
E.	Le droit à la présomption d'innocence (alinéa 11d)	VIII / 5-150
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-150
2.	Le fardeau de démontrer la culpabilité	VIII / 5-159

TABLE DES MATIÈRES

3.	La règle de la preuve hors de tout doute raisonnable en regard des éléments de l'infraction.....	VIII / 5-168
4.	La règle de la preuve hors de tout doute raisonnable en regard des moyens de défense et des excuses	VIII / 5-178
5.	La distinction entre les infractions criminelles et les infractions réglementaires	VIII / 5-189
6.	Les situations où la présomption d'innocence n'est pas en cause et la renonciation.....	VIII / 5-192
7.	La protection complémentaire des articles 7 et 13	VIII / 5-199
8.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-200
F.	Le droit à un tribunal indépendant et impartial (alinéa 11 <i>d</i>).....	VIII / 5-203
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-203
2.	Le concept d'indépendance	VIII / 5-222
a)	<i>Considérations générales</i>	VIII / 5-222
a.1)	<i>Les dimensions individuelle et institutionnelle de l'indépendance</i>	VIII / 5-238
b)	<i>L'immovibilité</i>	VIII / 5-244
c)	<i>La sécurité financière</i>	VIII / 5-254
d)	<i>L'indépendance administrative</i>	VIII / 5-305
e)	<i>Les principes découlant du concept d'indépendance appliqués par analogie aux tribunaux administratifs</i>	VIII / 5-313
3.	Le concept d'impartialité : les dimensions individuelle et institutionnelle.....	VIII / 5-328
a)	<i>Les tribunaux judiciaires</i>	VIII / 5-328
b)	<i>Les principes découlant du concept d'impartialité appliqués par analogie aux tribunaux administratifs</i>	VIII / 5-357
4.	La renonciation au droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial	VIII / 5-364
5.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-364
G.	Le droit à un procès public et équitable (alinéa 11 <i>d</i>)	VIII / 5-366
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-366
2.	La renonciation au droit à un procès public et équitable	VIII / 5-396

H.	Le droit à une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable (alinéa 11e)).....	VIII / 5-397
I.	Le droit à un procès avec jury dans certaines situations (alinéa 11f)).....	VIII / 5-412
1.	L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 5-412
1.1	L'exception des infractions relevant de la justice militaire	VIII / 5-429
2.	La renonciation au droit à un procès avec jury.....	VIII / 5-435
J.	Le droit de ne pas être déclaré coupable d'une infraction rétroactive (alinéa 11g)).....	VIII / 5-437
K.	Le droit de ne pas être jugé plus d'une fois pour la même infraction (alinéa 11h)).....	VIII / 5-443
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-443
2.	L'exigence de l'identité des infractions	VIII / 5-456
3.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-460
L.	Le droit de bénéficier de la peine la moins sévère (alinéa 11i))	III / 5-461
1.	L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 5-461
2.	La notion de peine	VIII / 5-474
3.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-479
Chapitre 6- La garantie contre les traitements ou peines cruels et inusités (article 12).....		
		VIII / 6-1
A.	La définition des traitements ou peines cruels et inusités.....	VIII / 6-1
1.	Les notions de traitement et de peine	VIII / 6-1
2.	Le critère de la disproportion.....	VIII / 6-9
3.	Les facteurs à considérer.....	VIII / 6-40
4.	Les deux volets de la protection contre les peines cruelles et inusitées.....	VIII / 6-47
A.1	L'incapacité d'une personne morale de se prévaloir de ce droit	VIII / 6-50
B.	La territorialité de la garantie.....	VIII / 6-52
C.	L'hypothèse raisonnable	VIII / 6-52
D.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 6-66

TABLE DES MATIÈRES

E. La protection complémentaire de l'article 7 VIII / 6-70

**Chapitre 7- La garantie contre l'utilisation d'un témoignage
incriminant (article 13)..... VIII / 7-1**

A. L'objet de la garantie..... VIII / 7-1

B. Les conditions de mise en œuvre de la garantie VIII / 7-6

1. L'existence d'un témoignage rendu dans une procédure..... VIII / 7-6

2. Le caractère incriminant du témoignage..... VIII / 7-9

3. L'utilisation du témoignage dans une autre procédure VIII / 7-19

4. La possibilité de contre-interroger un témoin sur sa connaissance
de l'article 13 VIII / 7-22

C. La protection complémentaire de l'article 7 et des alinéas c) et d)
de l'article 11 VIII / 7-24

Chapitre 8- Le droit à l'assistance d'un interprète (article 14)..... VIII / 8-1

VOLUME 4

Table des matières III

**PARTIE IX
LES DROITS À L'ÉGALITÉ**

Chapitre 1- L'intérêt pour invoquer l'article 15 IX / 1-1

Chapitre 2- L'objet des droits à l'égalité IX / 2-1

A. L'égalité devant la loi, l'égalité dans la loi, la même protection de
la loi et le même bénéfice de la loi..... IX / 2-1

B. La notion de loi..... IX / 2-5

C. La notion de discrimination IX / 2-9

1. Considérations générales..... IX / 2-9

2. La discrimination directe et indirecte..... IX / 2-17

3. La discrimination systémique IX / 2-27

4. La discrimination découlant d'une omission IX / 2-33

D. La protection des personnes ou des groupes vulnérables	IX / 2-39
Chapitre 3- Le processus d'analyse des droits à l'égalité	IX / 3-1
A. La méthode d'analyse	IX / 3-1
B. Une différence de traitement provenant de l'objet ou de l'effet d'une mesure législative	IX / 3-35
C. Une différence de traitement fondée sur un motif énuméré ou analogue qui impose un fardeau ou un désavantage ou le perpétue	IX / 3-47
1. Considérations générales.....	IX / 3-47
2. Les motifs énumérés.....	IX / 3-70
a) <i>Le sexe</i>	IX / 3-70
b) <i>L'âge</i>	IX / 3-80
c) <i>L'origine nationale ou ethnique</i>	IX / 3-92
d) <i>La religion</i>	IX / 3-96
e) <i>La déficience</i>	IX / 3-98
f) <i>La race</i>	IX / 3-122
3. Quelques illustrations de motifs analogues.....	IX / 3-122
a) <i>La province de résidence</i>	IX / 3-122
b) <i>La langue</i>	IX / 3-130
c) <i>La citoyenneté</i>	IX / 3-132
d) <i>L'état matrimonial</i>	IX / 3-134
e) <i>L'orientation sexuelle</i>	IX / 3-141
f) <i>Le statut de parent gardien</i>	IX / 3-149
g) <i>Diverses caractéristiques en rapport avec les peuples autochtones et les Métis</i>	IX / 3-150
3.1 Considérations sur la reconnaissance de motifs analogues	IX / 3-158
4. La comparaison avec la Couronne	IX / 3-159
D. Une différence de traitement qui donne lieu à une discrimination.....	IX / 3-160
1. La question de l'effet préjudiciable et des stéréotypes.....	IX / 3-160
2. La question de la pertinence de la distinction ou de l'arbitraire..	IX / 3-188

TABLE DES MATIÈRES

3. La question de la dignité de la personne et l'importance de l'approche comparative contextuelle	IX / 3-198
E. Le fardeau de la preuve et les types d'éléments de preuve	IX / 3-243
F. L'exception des programmes de promotion sociale.....	IX / 3-257
G. Le rapport avec l'article premier	IX / 3-277
H. La renonciation au droit à l'égalité.....	IX / 3-290

PARTIE X

LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Chapitre 1- La protection des langues officielles du Canada et du Nouveau-Brunswick (article 16).....	X / 1-1
Chapitre 2- La langue dans les travaux et documents du Parlement et de la Législature du Nouveau-Brunswick (articles 17 et 18)	X / 2-1
Chapitre 3- La langue dans le cadre des procédures devant les tribunaux établis par le Parlement et les tribunaux du Nouveau-Brunswick (article 19).....	X / 3-1
Chapitre 4- La langue dans les communications avec l'Administration fédérale et l'Administration du Nouveau-Brunswick (article 20).....	X / 4-1
Chapitre 5- Le maintien en vigueur de certaines dispositions de la Constitution relatives à la langue et la préservation de certains droits et privilèges relatifs à la langue (articles 21 et 22)	X / 5-1

PARTIE XI

LE DROIT À L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Chapitre 1- L'objet et la portée du droit (article 23).....	XI / 1-1
A. Considérations générales.....	XI / 1-1
B. Les bénéficiaires	XI / 1-12
B.1 Les bénéficiaires du paragraphe 23(2) et l'interprétation de ce paragraphe.....	XI / 1-14

C. L'instruction dans la langue de la minorité ainsi que la question de l'immersion.....	XI / 1-25
D. Le contrôle des établissements d'enseignement et la qualité de l'instruction dans la langue de la minorité.....	XI / 1-26
E. La nature particulière du droit à l'instruction dans la langue de la minorité.....	XI / 1-41
F. La protection limitée aux situations où le nombre d'enfants le justifie	XI / 1-44
G. La démarche permettant de situer un nombre d'élèves donné sur l'échelle variable servant à déterminer le niveau de services éducatifs de la minorité.....	XI / 1-51
H. L'application des principes de l'échelle variable	XI / 1-58
Chapitre 2- Le rapport avec les droits reconnus à l'article 93 de la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i>	XI / 2-1
Chapitre 3- Le rapport avec les autres garanties de la Charte.....	XI / 3-1
A. Les articles 15 et 27	XI / 3-1
B. L'article premier	XI / 3-3
C. La non-application au Québec de l'alinéa 23(1)a)	XI / 3-13
D. Le jugement déclaratoire et les dommages-intérêts dans le cadre de litiges relatifs à l'article 23 de la <i>Charte canadienne</i> ainsi que la division d'instances et les dépens	XI / 3-14

PARTIE XII

LES VOIES DE RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE LA CHARTE : LES ARTICLES 24 ET 52

Chapitre 1- La réparation en cas de violation d'un droit ou d'une liberté : le paragraphe 24(1).....	XII / 1-1
A. Le droit à la réparation.....	XII / 1-1
1. Considérations générales.....	XII / 1-1
2. Le caractère fondamental de la réparation	XII / 1-9
3. La nature curative ou préventive de la réparation.....	XII / 1-13
B. La notion de victime.....	XII / 1-14

TABLE DES MATIÈRES

C. La notion de tribunal compétent et le régime de procédure applicable	XII / 1-15
D. Le type de réparation possible	XII / 1-52
1. Considérations générales.....	XII / 1-52
2. Les dommages-intérêts.....	XII / 1-92
3. L'arrêt des procédures.....	XII / 1-122
E. Le rapport entre les paragraphes (1) et (2) de l'article 24.....	XII / 1-131
F. Le rapport entre le paragraphe 24(1) et l'article 52.....	XII / 1-136
1. Considérations générales.....	XII / 1-136
2. L'exemption constitutionnelle	XII / 1-157
G. La norme de contrôle d'une ordonnance rendue en application du paragraphe 24(1).....	XII / 1-162
Chapitre 2- L'exclusion de la preuve : le paragraphe 24(2)	XII / 2-1
A. La nature de la règle d'exclusion de la preuve.....	XII / 2-1
1. L'objet de la règle d'exclusion	XII / 2-1
2. L'application de la règle par un tribunal de première instance ou d'appel.....	XII / 2-4
B. Le tribunal compétent pour exclure une preuve	XII / 2-16
C. Le lien entre la violation de la Charte et les éléments à exclure.....	XII / 2-21
D. Les facteurs à considérer pour exclure une preuve (jurisprudence antérieure à l'arrêt <i>Grant</i> rendu en 2009).....	XII / 2-34
1. L'ensemble des facteurs à considérer.....	XII / 2-34
2. Les critères reliés à l'équité du procès.....	XII / 2-38
a) <i>Considérations générales</i>	XII / 2-38
b) <i>La preuve obtenue en mobilisant l'accusé contre lui-même</i>	XII / 2-47
c) <i>Les preuves matérielles préexistantes</i>	XII / 2-55
3. Les critères reliés à la gravité de la violation	XII / 2-64
a) <i>Considérations générales</i>	XII / 2-64
b) <i>Le caractère sérieux ou anodin de l'atteinte</i>	XII / 2-68

c) <i>L'urgence</i>	XII / 2-73
d) <i>La bonne foi</i>	XII / 2-76
e) <i>L'existence d'autres méthodes pour obtenir la preuve</i>	XII / 2-85
4. Les critères reliés à l'effet de l'exclusion de la preuve	XII / 2-86
a) <i>Considérations générales</i>	XII / 2-86
b) <i>La gravité de l'infraction</i>	XII / 2-89
c) <i>L'ensemble de la preuve et des circonstances</i>	XII / 2-91
d) <i>Le discrédit du système judiciaire</i>	XII / 2-91
5. Les circonstances justifiant exceptionnellement d'admettre une preuve soit dans un but limité ou soit pour revenir sur une conclusion antérieure d'exclusion	XII / 2-94
E. La nouvelle méthode pour procéder à l'examen requis (jurisprudence depuis l'arrêt <i>Grant</i> rendu en 2009)	XII / 2-96
1. L'ensemble des facteurs à considérer.....	XII / 2-96
2. La gravité de la conduite attentatoire de l'État.....	XII / 2-101
3. L'incidence de la violation sur les droits de l'accusé garantis par la Charte	XII / 2-115
4. L'intérêt de la société à ce que l'affaire soit jugée au fond.....	XII / 2-122
5. La mise en balance des différents facteurs	XII / 2-127
6. Application aux différents types de preuve	XII / 2-132
a) <i>Les déclarations faites par l'accusé</i>	XII / 2-132
b) <i>La preuve corporelle</i>	XII / 2-134
c) <i>Les éléments de preuve matérielle non corporelle</i>	XII / 2-136
d) <i>La preuve dérivée</i>	XII / 2-137
7. Les circonstances justifiant exceptionnellement d'admettre une preuve soit dans un but limité ou soit pour revenir sur une conclusion antérieure d'exclusion	XII / 2-142
Chapitre 3- La primauté de la Constitution : la règle de l'article 52 de la Loi constitutionnelle de 1982	XII / 3-1
A. La règle de la primauté et les principes fondamentaux en matière de réparation.....	XII / 3-1

TABLE DES MATIÈRES

B. Le tribunal compétent	XII / 3-10
1. Les tribunaux judiciaires	XII / 3-10
2. Les tribunaux administratifs et les arbitres du travail	XII / 3-17
C. La notion de règle de droit à l'article 52	XII / 3-54
D. La portée de la règle de la primauté de la Constitution.....	XII / 3-57
1. La déclaration d'invalidité, la déclaration d'inopérabilité, le principe de la dissociation et l'interprétation large ou atténuée	XII / 3-57
a) <i>La déclaration d'inconstitutionnalité fondée sur le par. 52(1) et la règle du précédent (la règle du stare decisis horizontal et vertical)</i>	XII / 2-109
2. L'ajout de termes pour rendre une mesure constitutionnelle.....	XII / 3-112
3. La lecture conciliatrice	XII / 3-128
4. L'exemption constitutionnelle	XII / 3-142
5. La reformulation d'une règle jurisprudentielle	XII / 3-157
6. Le bénéficiaire de la déclaration d'invalidité ou d'inopérabilité..	XII / 3-159
7. La suspension de l'effet d'une déclaration d'invalidité et l'octroi d'une période transitoire de validité dans certaines circonstances pour assurer la primauté du droit	XII / 3-162
8. La possibilité pour un tribunal de demeurer saisi d'une affaire pour rendre des ordonnances	XII / 3-192
9. La doctrine de nécessité	XII / 3-193
10. Le caractère consultatif des réponses posées dans le cadre d'un renvoi	XII / 3-196
11. Le caractère rétroactif ou prospectif de la réparation.....	XII / 3-197
INDEX ANALYTIQUE.....	IN / 1